

SOMMAIRE

1. Les porteurs du projet	12
1.1 EMME	12
1.1.1. L'actionnariat majoritaire	13
1.1.2. L'actionnariat technologique	13
1.1.3. L'ancrage local	13
1.1.4. L'équipe projet	13
1.2. RTE	14
1.3. Les partenaires du projet	15
1.3.1. Les partenaires techniques	15
1.3.2. Savoir-faire industriel en phase de construction et d'opérations	15
1.3.3. Les partenaires institutionnels, européens, nationaux et régionaux	16
1.3.4. Les partenaires financiers	16
2. Le projet industriel et scientifique EMME	17
2.1. Une usine de conversion de métaux critiques pour les batteries de la mobilité électrique	18
2.1.1. Localisation du site	18
2.1.2. Implantation des installations	19
2.1.3. Description des produits	19
2.1.4. Description du processus	20
2.1.5. Produits sortants et entrants	23
2.1.6. Fournisseurs	24
2.1.7. Les éléments différenciants du projet	24
2.2. Le laboratoire portera le projet scientifique de EMME en science des matériaux et en génie du procédé	25
2.3. Un site industrialo-portuaire valorisé par un projet de décarbonation de la mobilité	25
2.4. Le raccordement électrique RTE du site	27
3. Les enjeux	29
3.1. Un contexte de souveraineté industrielle et réindustrialisation ..	29
3.1.1. Contexte de souveraineté industrielle	29
3.1.2. Un besoin en capacités dans la chaîne de production européenne des batteries	30
3.1.3. La création d'emplois	32
3.2. Le contexte de décarbonation et d'optimisation des ressources	33
3.3. Un territoire favorable à l'implantation du projet	33
3.3.1. La filière Batterie de la région Aquitaine	33
3.3.2. La valorisation d'un site portuaire aménagé avec vocation industrielle ..	34
3.4. Spécificité de l'estuaire	34
4. Les impacts	35
4.1. Plan de masse, visualisation 3D des bâtiments	35
4.2. La gestion des risques	36
4.2.1. La maîtrise du risque industriel	38
4.2.2. Le risque inondation	38
4.3. Le stockage et la manutention	41
4.4. L'environnement naturel	42
4.5. L'environnement physique	45

4.5.1. La qualité de l'air, les odeurs.	45
4.5.2. Traitement des déchets	46
4.5.3. Le bruit.	46
4.5.4. L'intégration paysagère	48
4.5.5. Les fouilles archéologiques préventives	49
4.6. La politique de Responsabilité Sociétale et Environnementale. .	49
4.7. La phase chantier	50
4.7.1. Organisation de la base vie	50
4.7.2. Terrassement et remblaiement.	50
4.7.3. Construction de l'usine	50
4.7.4. Calendrier prévisionnel de réalisation du projet	51
4.8. Les impacts du raccordement électrique RTE	51
5. Les alternatives.	53
5.1. Les implantations étudiées	53
5.2. Les critères décisifs pour le site de Grattequina	56
5.3. Le scénario zéro : la non-réalisation du projet	56
6. Les concertations précédentes et les évolutions du projet.	57
6.1. La concertation menée dans le cadre de la procédure de Mise en Compatibilité des Documents d'Urbanisme (MECDU) ..	57
6.2. La concertation volontaire	59
6.3. Les évolutions du projet issues des échanges avec le public ...	60
6.4. Les attentes pour la concertation sous l'égide de la CNDP.	61
6.5. Les démarches réglementaires	62
7. La concertation CNDP et la participation du public	64
7.1. Une procédure sous l'égide de la Commission Nationale du Débat Public (CNDP)	64
7.1.1. Qu'est-ce que la CNDP?	64
7.1.2. Défendre le droit à l'information et à la participation des citoyens... ..	64
7.1.3. Le rôle des garants	64
7.2. La concertation préalable du public	65
7.2.1. Les objectifs	65
7.2.2. Les fondamentaux de la participation du public	65
7.2.3. Les thématiques associées à la concertation	65
7.2.4. La suite de la concertation	65
7.3. Les modalités de concertation	66
7.3.1. Pour s'informer.	66
7.3.2. Pour contribuer.	67
7.3.3. Pour participer.	67
8. Glossaire des termes utilisés	68
9. Annexes	69
9.1. Annexe 1: Références des bureaux d'études techniques	69
9.2. Annexe 2: Les documents disponibles sur le site au démarrage de la concertation	69
9.3. Annexe 3: Liste des études réalisées et en cours	69

LES PORTEURS DU PROJET

Les porteurs du projet sont la société EMME et la société RTE, décrites ci-dessous.

Le projet EMME utilisant des technologies aujourd'hui maîtrisées en Asie, EMME s'est entouré de partenaires technologiques et industriels internationaux expérimentés reconnus, également décrits ci-dessous.



1.1. EMME

EMME est une **PME française enregistrée et domiciliée à Bordeaux**, dont l'identité légale est détaillée ci-dessous. Son président fondateur est Monsieur Antonin Beurrier. EMME a vocation à devenir une Entreprise de Taille Intermédiaire à sa maturité en 2030 de plus de 500 millions d'euros de chiffre d'affaires.

Dénomination sociale	ELECTRO MOBILITY MATERIALS EUROPE (EMME)
Forme juridique	Société par actions simplifiée (Société à associé unique)
Immatriculation au RCS - Date	N° 951 654 748 D.C.S. Bordeaux – 19/04/2023
Capital social	1 000 000 €
Adresse du siège	43-45 avenue d'Armagnac – 33 800 BORDEAUX
Activités principales	Recherche appliquée en science des matériaux, transformation, valorisation, production et recyclage des matériaux à haut potentiel énergétique, intégration dans la chaîne d'approvisionnement des matériaux actifs de batterie pour véhicules électriques, activités logistiques, commerciales et financières en relation avec son activité
Président	Antonin BEURRIER Antonin.beurrier@emme-sas.com +41 79 965 13 70
Site visé par le projet	Avenue Labarde – Quai Grattequina – 33 290 PAREMPUYRE

Tableau: Identité du porteur de projet (exploitant)

La finalisation du pacte d'actionnaires et du plan de financement est en cours. Les indications suivantes peuvent donc être appelées à évoluer, même si elles sont déjà bien établies.

1.1.1. L'actionnariat majoritaire

Son actionnaire majoritaire est la société d'investissement **KL 1 AG**, société enregistrée et domiciliée à Genève (Suisse). Ses fondateurs apportent une expertise industrielle, commerciale et financière de premier plan :



ANTONIN BEURRIER

Il est gérant de son fonds d'investissement industriel «Kul Loesningar» et déploie ses activités dans le secteur des métaux de la transition énergétique en France et aux États-Unis. Ancien cadre de direction générale de Michelin, du groupe Sandvik (leader dans les métaux), de Xstrata (Groupe minier et métallurgique, division Métaux de base Nickel, Cuivre et Cobalt) et de Vale (Groupe minier, métallurgique et de logistique, secteur du Nickel et du Cobalt en Asie Pacifique), Il apporte une robuste expertise industrielle et financière au Projet.



SARAH MARYSSAEL

Directrice de la Stratégie d'un leader du Lithium, elle a géré l'approvisionnement en matières premières pour batteries de TESLA. Elle possède une compréhension unique du marché et de ses acteurs en Asie, aux États-Unis et en Europe. Son expertise et ses relations établies dans l'industrie des batteries sont un atout clé pour le succès du Projet.



LUCAS DOW

Actuellement Président de Sayona Lithium, il apporte une vaste expérience industrielle nourrie par ses rôles de direction générale chez Adani Australia, South32 et BHP Billiton (leader minier). Sa connaissance approfondie des opérations minières, des métaux et de la gestion de projets de grande échelle apporte beaucoup de valeur au Projet.

1.1.2. L'actionnariat technologique

Son actionnaire technologique est la société d'ingénierie **HATCH**, dont le siège est à Mississauga Ontario, Canada, et qui est implantée dans plus de 70 pays avec plus de 10 000 employés. Leader mondial dans les secteurs des métaux, de l'énergie et de la logistique, HATCH met à la disposition du projet ses équipes d'ingénieurs procédé et de gestion de projet basés à Brisbane (Australie), Katowice (Pologne) et Johannesburg (Afrique du Sud). EMME bénéficiera de la technologie de HATCH grâce à un contrat de licence unique en Europe.

1.1.3. L'ancrage local

EMME conforte son ancrage local grâce à la participation de **M Capital** et de son fonds régional de co-investissement **NACO**, basé à Bordeaux.

Illustrant sa volonté de s'intégrer aux politiques publiques locales de transition industrielle, de mobilité et de développement de l'activité portuaire, EMME a ouvert son conseil d'administration à la participation de Bordeaux Métropole et au Grand Port Maritime de Bordeaux en qualité de censeurs.

ACTIF DEPUIS 20 ANS, **M CAPITAL** EST L'UN DES LEADERS FRANÇAIS DE L'INVESTISSEMENT PRIVÉ. ENGAGÉE ET PORTEUSE DE SENS, **M CAPITAL**, ALIGNE SES ACTIVITÉS SUR SES VALEURS ET S'ENGAGE À DRAINER L'ÉPARGNE VERS DES PROJETS VERTUEUX D'UN POINT DE VUE ÉCONOMIQUE, ENVIRONNEMENTAL ET SOCIAL.

1.1.4. L'équipe projet

L'équipe de direction propriétaire est conduite par la directrice générale Sylvie Dubois-Decool, ingénieure des Mines ex-cadre de direction générale de Vallourec, assistée de Vincent Smith (directeur technique), John Gouma (procédés industriels), Christian Frateur (directeur de la construction), Benjamin Enault (directeur impact), Mathieu Decuiserie et Frédéric Tirel (direction des opérations).



SYLVIE DUBOIS-DECOOL

Directrice Générale



VINCENT SMITH

Directeur Technique



JOHN GOUMA

Procédés Industriels



CHRISTIAN FRATEUR

Directeur Construction



BENJAMIN ENAULT

Directeur Impact



MATHIEU DECUISERIE

Opérations



FRÉDÉRIC TIREL

Opérations



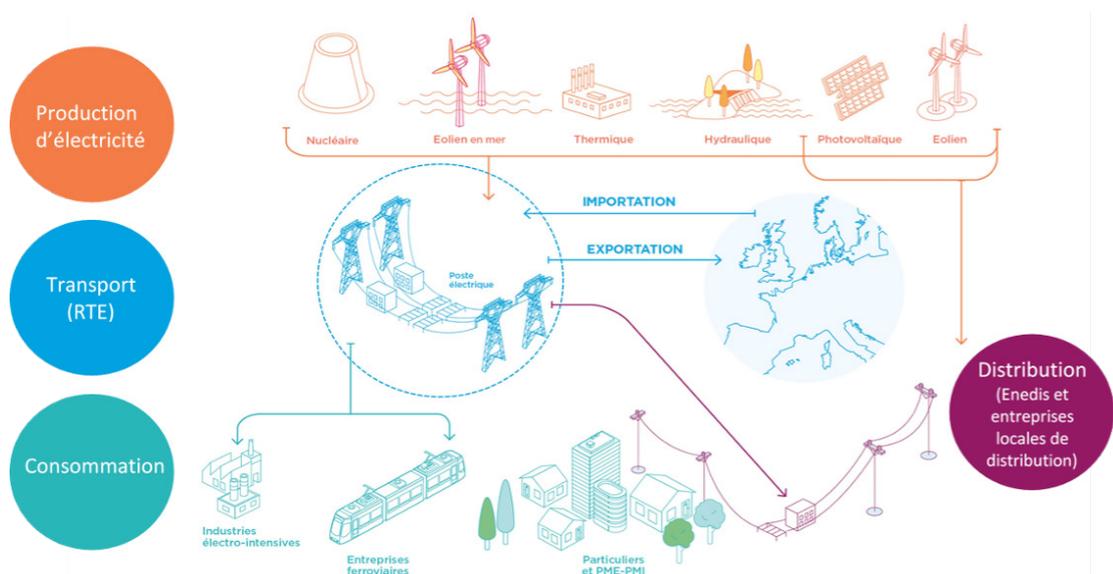
1.2. RTE

RTE, gestionnaire du réseau de transport d'électricité français, assure une mission de service public : garantir l'alimentation en électricité à tout moment et avec la même qualité de service sur tout le territoire national grâce à la mobilisation de ses 9 500 salariés.

RTE gère en temps réel les flux électriques et l'équilibre entre la production et la consommation.

RTE maintient et développe le réseau haut et très haute tension (de 63 000 à 400 000 volts) qui compte plus de :

- 100 000 kilomètres de lignes aériennes,
- 6 000 kilomètres de lignes souterraines,
- 2 800 postes électriques en exploitation ou co-exploitation,
- 51 lignes transfrontalières.



LA POSITION DE RTE DANS LE PAYSAGE INDUSTRIEL

En vertu des missions de service public qui lui sont conférées, RTE assure le raccordement et l'accès, dans des conditions non discriminatoires, au réseau public de transport d'électricité.

Le réseau français, qui est le plus étendu d'Europe, est interconnecté avec 33 pays.

C'est à travers cette mission d'éclaircisseur que RTE a présenté son étude prospective sur l'évolution du système électrique à horizon 2050, intitulée « Futurs énergétiques 2050 », exposant différents scénarios de consommation électrique et différents mix de production électrique possibles. En tant que gestionnaire du Réseau Public de Transport (RPT) d'électricité en France, RTE instruit la demande de raccordement du projet EMME au réseau public de transport d'électricité.

RTE sera responsable de l'acheminement de l'électricité vers le site du client EMME qui nécessitera la construction d'un ouvrage souterrain. Le raccordement au réseau est donc une étape indispensable et un élément structurant du projet EMME, qui confère à RTE, qui en a la charge, le rôle de co-maître d'ouvrage et de co-saisin.



POUR
EN SAVOIR
PLUS

CONSULTEZ LE SITE
rte-france.com

1.3. LES PARTENAIRES DU PROJET

1.3.1. Les partenaires techniques

En plus des compétences en design et en procédé industriel de la société **HATCH**, le groupe français d'ingénierie **ARTELIA** (près de 1 milliard d'euros de chiffre d'affaires en 2024) apporte son expertise technique pluri disciplinaire au Projet, notamment sur les sujets suivants :

- Modélisations hydrauliques de la Garonne
- Études d'impact et de danger conformes à la réglementation française
- Mesures d'évitement, de réduction et de compensation environnementales



EMME a sollicité en 2024 le cabinet hollandais CDR international, expert mondial en gestion du risque inondation, pour contre expertiser ses modèles hydrauliques et s'assurer que le projet industriel était conforme aux meilleures pratiques internationales.

Parmi les nombreux bureaux d'études engagés, citons également **Ginger** (Géotechnique), **Seister** (étude sismique), **Daxtchem** (société de conseil scientifique en éco-toxicologie). Des exemples de projets menés par ces bureaux d'études sont donnés en Annexes.

Sur la partie architecturale, le **cabinet d'architecture internationale JDS Architects** a confié la mission EMME à son bureau de Paris. Ce cabinet a bâti une réputation internationale autour des concepts d'intégration paysagère, d'ergonomie et d'utilisation de techniques innovantes de maîtrise de l'énergie.



1.3.2. Savoir-faire industriel en phase de construction et d'opérations

L'équipe projet intégrée est composée d'ingénieurs et techniciens EMME ainsi que d'ingénieurs, architectes et experts des entreprises de bureau d'études techniques et de construction. L'équipe se renforce et se localise à Bordeaux à partir de février 2025. Le Directeur de la construction sera mobilisé à compter de juin 2025, date estimée de dépôt des permis et demandes d'autorisation. Une société de construction générale est prévue d'être sélectionnée au second semestre 2025.

Le cabinet d'architecture JDS Architects supervisera la construction des bâtiments et s'assurera de leur respect de la norme environnementale RE 2025 (Règlement Environnemental). Depuis le 1^{er} janvier 2025, la réglementation environnementale RE 2025 impose des seuils carbone plus stricts pour les constructions neuves. Ce règlement établit des standards pour une construction durable et éco-responsable, visant à améliorer l'efficacité énergétique et à réduire l'empreinte environnementale des bâtiments.

L'usine sera construite sous forme de modules pré-assemblés permettant ainsi de travailler en parallèle des travaux de génie civil et de limiter les nuisances sur site liées à la construction.

Les centres techniques de HATCH joueront un rôle crucial dans cette phase. Ils fourniront un soutien pour s'assurer que tous les modules sont correctement assemblés et testés avant d'être transportés sur le site de l'usine.

Les modules seront transportés du quai sur le site par des moyens spécifiques (« SPMPT » = Self Propelled Modular Transporter) et cadencés en fonction avec la mise en place des charpentes, tuyauteries et raccordements associés.

LES PORTEURS DU PROJET

1.3.3. Les partenaires institutionnels, européens, nationaux et régionaux

AU NIVEAU EUROPÉEN, EMME fait l'objet d'une procédure de qualification de **Projet Stratégique Européen** par la Commission de l'Union Européenne au titre du «Critical Raw Materials Act» de mars 2024 ; la Banque européenne d'Investissement instruit son dossier de financement et le fonds d'innovation européenne sera sollicité en 2025.

AU NIVEAU NATIONAL, EMME est reconnu comme un **projet d'intérêt général d'envergure nationale et européenne** (Article 3 de l'Arrêté du 31 mai 2024 du Ministre de la transition écologique) et a fait la demande d'être reconnu en Projet d'Intérêt National majeur (par décret). Lauréat de l'événement Choose France de mai 2024, contributeur à l'agenda France 2030, il a obtenu la Garantie des Projets Stratégiques de la part de la Direction du Trésor du Ministère des Finances et de la Banque Publique d'Investissement, ainsi que son agrément au crédit d'impôt « industrie verte »¹ le 31 décembre 2024.

Le ministère de l'Industrie, le ministère de l'Économie et des Finances, le ministère de la transition écologique, la Délégation interministérielle aux approvisionnements en métaux et minerais stratégiques, Business France et la Préfecture de Région Nouvelle-Aquitaine sont des partenaires clés du Projet, sur les composantes stratégiques, économiques et financières.

AU NIVEAU RÉGIONAL, le projet s'inscrit dans la continuité et en cohérence avec la **politique industrielle de la Région Nouvelle-Aquitaine**: filière lancée de longue date avec Arkema, Solvay, ACC, Saft, Pôle Avenir, CEA Tech... De nombreuses synergies industrielles, de R&D, de formation (BATTENA) et d'emplois qualifiés sont prévues. À titre d'exemple, des premiers échanges ont été initiés avec le CEA Tech. EMME bénéficie du soutien du Président de la Région Nouvelle-Aquitaine, de ses services de développement économique et d'innovation, et du fonds M Capital (Nouvelle-Aquitaine Co investissement).

Enfin, EMME représente une illustration concrète de **l'Agenda de développement économique de Bordeaux Métropole**: à savoir une transition de l'économie vers une mobilité décarbonée. Sa proximité avec le Projet de village d'entreprise porté par Axtom à Blanquefort (ancien site de Ford) ouvre des perspectives de synergies économiques et un programme de mesures d'accompagnement social et économique est prévu pour ses communes d'implantation (Parempuyre et Blanquefort). A titre d'exemple, il est prévu la tenue de forums emplois avec la Mission locale, en phase de construction et d'opérations, pour créer des emplois directs sur la commune.



¹ Le crédit d'impôt au titre des investissements dans l'industrie verte ou C3IV, entré en vigueur en mars 2024, est destiné aux entreprises qui développent des projets industriels dans quatre filières clés de la transition énergétique: les batteries, l'éolien, les panneaux solaires, et les pompes à chaleur. Il a pour but d'encourager la réalisation de projets industriels verts.



1.3.4. Les partenaires financiers

Sur un programme qui est estimé à 500 millions d'euros (incluant les investissements directs et indirects, les contingences et les coûts de mise en service et de montée en puissance), les apports en fonds propres par les actionnaires complétés de l'aide directe d'État (crédit d'impôt industrie verte) représentent environ la moitié du total.

Sur la partie du financement bancaire, deux établissements multilatéraux sont prévus, à savoir la Banque Européenne d'investissement et Export Development Canada pour des financements de long terme.

La Banque Publique d'Investissement intervient aussi pour faire le lien entre les dispositifs publics et les financements privés.

Un syndicat de banques commerciales (essentiellement françaises) complète le dispositif de financement bancaire.



PRÉCAUTIONS DE LECTURE IMPORTANTES

NOTE 1

La réalisation du projet EMME est conditionnée à l'obtention de différentes autorisations. Néanmoins, par souci de simplification, certaines informations et descriptions dans ce document seront présentées au présent.

NOTE 2

Dans un souci d'information et de transparence, ce document présente beaucoup d'informations et de données relatives au projet EMME. Ces données sont en date de publication du document, c'est-à-dire à début mars. Suite à des modifications, notamment à des améliorations et simplifications de process, certaines informations et certains chiffres seront amenés à évoluer, d'ici l'enquête publique.